

MÉMORIAL
DE
" L'ALLIANCE "



*Dédié aux 439 membres d'un Service
de Renseignements militaires, morts
pour la France sous l'occupation
allemande 1940-1945.*

MÉMORIAL
DE
" L'ALLIANCE "

ASSOCIATION AMICALE " ALLIANCE "
22, rue Cambon PARIS (1^{er})

I N M E M O R I A M

*C*e Mémorial a été entièrement composé à l'aide de documents originaux recueillis après la guerre en France ou en Allemagne.

Les enquêtes concernant la disparition de nos amis ont été menées par le Réseau. En particulier, les corps des fusillés en Allemagne ont été retrouvés, identifiés, et inhumés par ses soins.

Nous avons désiré laisser un caractère essentiellement authentique aux figures de nos héros en ne publiant que les photographies anthropométriques classées par les Allemands eux-mêmes, dans un Album destiné au Tribunal militaire de Fribourg-en-Brisgau, qui groupe 179 visages de membres de l'Alliance parmi les 432 morts, sous l'étiquette suivante : « ORGANISATION FRANÇAISE D'ESPIONNAGE L'ALLIANCE ».

La même documentation photographique nous manque, hélas, pour les 247 autres disparus du fait de la destruction systématique de leurs fichiers par les Allemands eux-mêmes, mais les télégrammes de la Gestapo, les registres des camps et des prisons, et enfin pour 105 d'entre eux les tombes, nous ont permis de reconstituer dans son ensemble la glorieuse fin de ce groupe de Français passionnément attachés à la cause de la délivrance.

L'histoire du Réseau et sa contribution à la Libération du Pays seront retracées dans un Journal de marche dont la rédaction est d'ores et déjà entreprise.

Geheim

Lichtbilder

von Angehörigen der französischen
Spionageorganisation „L'Alliance“

Fac-similé du titre de la couverture de l'album de photographies anthropométriques
destiné au Tribunal du Grand Reich.

Lettre à mes Amis de l'Alliance

95026 AXEGE.A

XIV Juillet 1946

J'ai été condamné à mort le 28 Juin. Si cette lettre vous parvient, c'est que
 j'aurais été exécuté, j ne doute pas de la victoire que je vois fraîche
 maintenant et après tous vos malheurs, c'est une grande consolation
 Ce que mon destin a de tragique, c'est... d'arriver si près. Vous, sachiez
 que je meurs "espion", pour prendre le départ de cette ère nouvelle
 et, j'espère, plus heureuse. Espion, au patriotisme, au chef politique, au
 officier, je n'en suis pas moins mort et vous n'y changerez rien. Les
 représailles, vagues vagues, sont toujours inutiles, souvent injustes ou
 dangereuses et on a la certitude en se engageant sur cette voie d'y trouver
 que minimum des regrets. Si vous voulez profiter des leçons de l'histoire,
 retirez votre activité pour quelque chose de plus fructueux, mais en
 fait pas de représailles pour moi, sur quiconque, je n'ai rien fait.

2 Fragments de lettres et de messages chiffrés autographes du Colonel Léon FARE
 Le § du 3.VIII.44 indique en mots codifiés la cachette des documents.

3.VIII.44 - A cette date je ne sais rien de nouveau, dis-je continuellement d'être dans
 papiers en attente. Certes mon cas et celui de l'Alliance sont un peu plus
 par les temps actuels. J'ai écrit une "défense" qui a été envoyée chez le
 Tribunal, ainsi qu'au Tribunal pour être jointe à ma demande de libération
 en grâce... En plus j'ai écrit une note sur la "Résistance" destinée à éclairer
 les intéressés sur cette question nécessairement mal connue ici.
 Les papiers sont bien longs, je vous assure, car solitude et inactivité ne
 font que augmenter mon désir de cette attente. Enfilées dans un tiroir
 toutes mes demandes et notes d'abord déposées profondément leur dernier
 souvenir. Les gens qui pourraient s'y intéresser ayant bien autre chose à
 faire. De ma prison je ne sais rien des événements, mais il est bien certain
 que les grandes parties doit se jouer ailleurs. Les évènements appuys sur
 la table je pense des familles entières à tout cela et vous pouvez combien
 les malheurs dans mon cas peuvent être oubliés. Pas de vous certes, mais
 des amis j'en suis bien sûr et tout au contraire j'en suis persuadé de l'inverse,
 cette pensée est bien mon seul réconfort. Combien voulez vous que
 depuis les murs d'une prison, dans une telle attente, sans nouvelles d'aucun
 rien ou ne plus pas en désespoir. Tout l'hiver s'est passé ainsi à espérer
 et à dos appuyé au radiateur, de famille des amis des amis je suis
 resté persuadé qu'un jour proche je serais de là pour vous rejoindre.

A vous, mes chers amis, je vous demande de venir
 votre malheureux pays pour y faire passer
 la parole, la confiance, les échanges, les fleurs et
 les amitiés fleuries. Femmes les prisonniers, chavez
 les barreaux.

Je n'attire aucun de vous, mais le bien et
 je fais pour votre bonheur, celui de vos familles,
 de l'Alliance et de la France - ceux qui vont tout
 leur grain pour justice - Dites à l'abbé Chevalier de
 dire sans cesse. Amen.

Le votre enthousiaste

UOJ...
 2333...
 EMER...
 SUER...
 DIMV...
 OIRS...
 202...
 FEBLR...
 AMER...
 DEHU...
 4SEL...
 IATR...
 PRMI...
 FOEI...
 HSES...
 22ET...
 STCI...
 SNSU...
 OSEA...
 SDR...
 BRSD...
 TEE

EIE.USSSS
 EDA.RBECA
 YIM.JANXE
 TRU.EAEIE
 SL.TNSTT
 VT.ANOIE
 PAO.OSVVI
 SSG.TPRZN
 ECK.PUNOR

« Je m'imagine l'impression horrible que fera sur vous la nouvelle de notre fin. Pour moi, ancien combattant, ayant offert mille fois sa vie dans toutes les guerres, mourir par le feu d'un peloton d'exécution, c'est imprévu. Mais je suis précédé et suivi, hélas, de beaucoup d'autres.

« Maintenant, c'est bien fini. Tout espoir, toute lumière sont définitivement partis. Ce sera un coup d'autant plus rude pour les familles que personne ne s'y attend, mais il faut que vous oubliiez très vite. Devant le fait accompli, il n'y a plus qu'à s'incliner.

« Pour tous ceux qui, comme vous, seront restés dans la ligne du devoir, de belles possibilités seront offertes. Je vous fais parfaitement confiance à tous et je suis sûr que, devant les difficultés, vous les résoudrez au mieux des intérêts de tous, en restant dans la même ligne vis-à-vis du Pays.

« De cet ensemble de gens de toutes conditions, de toutes situations et de tous âges qui formèrent notre Association, se dégage un sens moral indéniabie. Dans mon cœur brisé, je conserve la certitude que cela subsistera. Les coups terribles qui vous ont été portés étaient immérités, rien qu'à cause de cela.

« La France aura beaucoup de mal, après la guerre, pour se redresser et reprendre rang de grande puissance. Mais pour s'engager sur cette voie, il lui faut la collaboration de toutes les classes de la société ; la mise en œuvre de toutes les ressources et une sage politique d'apaisement. Le but d'intérêt général pourrait être le ciment du regroupement sans lequel la nation et l'empire glisseront au désordre, à la révolution, à la misère, à la décadence.

« Comme beaucoup d'autres pays, la France aura à soigner, à panser et guérir des plaies cruelles et de nombreuses ruines à relever. Mais seule dans son cas, elle a son unité morale brisée. Tirillée de tous côtés, elle est comme une digue qui crève sous le poids des eaux. C'est le plus grave et le plus urgent. Tout doit être fait pour sortir de cette impasse. Plus tard, les historiens jugeront. Pour l'instant, il s'agit d'union et non de représailles, de travail et non de désordre. Agissez, dans ce sens, mes chers Amis, c'est mon dernier vœu. »

LÉON FAYE.

(Lettre posthume du 14 juillet 1944.)

LÉON FAYE, 10-6-1899, COLONEL BREVETÉ DE L'ARMÉE DE L'AIR, « FOI, 9, LION, AIGLE ». CHEF MILITAIRE DE L'ALLIANCE DE MAI 1942 A SEPTEMBRE 1943. ARRÊTÉ A ALGER, PAR LA POLICE DE VICHY, EN MAI 1941 ET CONDAMNÉ A 5 MOIS DE PRISON ; ARRÊTÉ PAR LES SERVICES DE RADIOGONIOMÉTRIE ALLEMANDS, LE 7-11-1942, A MARSEILLE, ET ÉVADÉ DE VALS-LES-BAINS, LE 23-11-1942 ; ARRÊTÉ PAR LA POLICE DE VICHY, A LYON, LE 18-5-1943, ÉVADÉ LE MÊME JOUR ET CONDAMNÉ A 10 ANS DE TRAVAUX FORCÉS PAR CONTUMACE ; ARRÊTÉ PAR LES SERVICES DU S. D. ALLEMAND, LE 16 SEPTEMBRE 1943, A AULNAY-SOUS-BOIS, AU RETOUR DE SA TROISIÈME LIAISON AÉRIENNE CLANDESTINE DE NUIT FRANCE-ANGLETERRE, ET CONDAMNÉ A MORT PAR LE TRIBUNAL MILITAIRE DE FRIBOURG-EN-BRISGAU, LE 28 JUIN 1944.



Photo prise à Londres en septembre 1943.

« AIGLE »

Photo prise à Strasbourg en décembre 1943 après 3 mois de prison, tout de suite après l'évasion manquée de l'Hôtel Majestic.

